

RAPPORT 2024
- 2025
D'ACTIVITÉS

PARTENAIRES DE CETTE ANNÉE



Réseau Inondations
InterSectoriel du Québec



Chaire interdisciplinaire
sur la santé et les services sociaux
pour les populations rurales



Rédaction

Marine Gaumer • coordonnatrice des communications

Marie-Ève Théroux, chargée de projets
Géomatique et Analyse

Révision

Marine Gaumer • coordonnatrice des communications

Véronique Brochu • directrice générale
Émilie Sirois • chargée de projets
Communication

Julia Audet • stagiaire en communication
environnementale

Mise en page

Émilie Sirois • chargée de projets
Communication

Marine Gaumer • coordonnatrice des
communications

Photo de couverture

Vue sur la rivière Chaudière et sa plaine
inondable après la débâcle du 17 mars 2025.
Crédit : Jean-Marie Fecteau, photographe.

TABLE DES MATIÈRES

4	MOT DU PRÉSIDENT
5	MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
6	LE COBARIC
8	NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION
10	NOTRE ÉQUIPE
11	NOS MEMBRES
12	ADMINISTRATION
13	PLAN DIRECTEUR DE L'EAU
15	REPRÉSENTATION
15	Défense des enjeux de l'eau
16	Lettres d'appui
17	Participation à la vie du réseau des OBV
18	Implication dans les comités
19	Dans les médias
20	Sur le web
21	RÉALISATIONS
22	Dégradation hydromorphologique des cours d'eau
26	Dégradation des milieux humides, hydriques et riverains
32	Inondation de zones avec enjeux et débits de pointe associés
36	Introduction et propagation d'espèces exotiques envahissantes
40	Contamination des eaux par les pesticides
42	Éducation liée à l'eau



*Pour ses 30 ans,
le COBARIC se
renouvelle.*

MOT DU PRÉSIDENT

Il y a 30 ans, le COBARIC entreprenait, avec le ministère de l'Environnement du Québec, une démarche qui allait conduire à la création de 40 organismes de bassins versants à travers le Québec, ainsi que d'un bureau de coordination, le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec.

Pour souligner cet anniversaire, le COBARIC a jugé nécessaire de rajeunir son image. Épaulée d'administrateurs convaincus, notre équipe de communication a conçu, avec l'aide d'étudiants du Cégep de Sainte-Foy, notre nouveau logo et a revu en profondeur le contenu de notre site web. Plus efficace, cette nouvelle mouture facilite les interactions des visiteurs. Par ailleurs, nous avons diversifié nos messages sur les médias sociaux pour mieux présenter nos services et rejoindre une nouvelle génération d'acteurs de l'eau.

Mais, dans sa quête de renouvellement, le COBARIC est allé au-delà de son image. La gestion intégrée de l'eau sur la base du bassin versant repose sur la concertation des acteurs et des usagers de l'eau, de l'amont à l'aval — dans notre cas, du lac Mégantic au fleuve Saint-Laurent. Bien que cette approche de gestion soit déjà prise en compte dans les travaux de nos participants, nous avons choisi de remettre l'accent sur ce principe fondamental. Il s'agit de briser les silos, d'élargir les perspectives et de nourrir les discussions autour de l'eau à l'échelle du territoire.

Je tiens d'ailleurs à remercier les administratrices et les administrateurs du COBARIC. Leur dévouement est essentiel à nos travaux. Leur ouverture d'esprit, leur connaissance du terrain et leur capacité à refléter les préoccupations des citoyens sont d'une valeur inestimable pour la gestion concertée de l'eau.

Je souligne également le travail de notre équipe technique qui œuvre sans relâche et mène chaque année de nombreux projets malgré des conditions budgétaires difficiles. Leurs réalisations contribuent à une meilleure gestion de l'eau et à l'amélioration de nos cadres de vie.

Depuis maintenant trois décennies, le COBARIC veille sur les ressources en eau du bassin versant de la rivière Chaudière. En 30 ans, nous avons aidé le milieu face aux inondations, aménagé des rivières, et soutenu les collectivités dans leurs actions.

En 30 ans, nous avons eu le temps d'asseoir les bases de dialogues constructifs entre individus et secteurs économiques qui, jadis, ne se parlaient pas.

En 30 ans, nos rivières ont subi des catastrophes, mais nous avons toujours été présents pour aider et suivre leur rétablissement.

Aujourd'hui, le COBARIC peut compter sur des partenaires qui s'impliquent jour après jour pour préserver l'eau, cette ressource vitale. Il y a 30 ans, ce défi était porté par une poignée de personnes. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus nombreux à rejoindre la cause, parce qu'elle nous concerne tous.

Les 30 ans du COBARIC célèbrent les réalisations et l'engagement de toutes celles et ceux qui ont agi — et qui continuent d'agir — pour préserver notre eau. C'est aussi une invitation à celles et ceux qui souhaitent se joindre à ce mouvement.

Et vous, en ferez-vous partie ?

Luc Proulx
Président

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Chers membres,

L'année 2024 en est une de résilience et d'adaptation de la part de notre équipe. Je remercie chacun de ses membres pour la confiance accordée envers notre organisme. Ils ont toute ma reconnaissance pour les efforts accomplis. L'impact du contexte économique difficile s'est fait ressentir. Cependant, le COBARIC regorge de gens créatifs et dévoués. Grâce à ces qualités, et à notre chère collègue Marie-Ève, le COBARIC s'est même mérité la première place à la Bourse Esten dans la catégorie « Projet innovant ». Bravo!

De leur côté, les administrateurs et les acteurs de l'eau de notre zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) ont été amenés à participer plus activement au Plan directeur de l'eau. La stratégie de mobilisation à la mise en œuvre de ce dernier a été réalisée et remise au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Le PDE 2024-2034 a, quant à lui, été révisé par les ministères concernés. Nous nous attendons à une approbation officielle du PDE de la ZGIE Chaudière en 2025.

Entre temps, la présentation de son contenu est débutée auprès du milieu municipal et se poursuivra en 2025. Dans la dernière année, les acteurs de l'eau et le COBARIC ont réalisé 60 actions contribuant au nouveau PDE!

Enfin, le COBARIC a travaillé activement ses communications alors que l'année 2024 marquait les 30 ans de l'organisme. Le comité Communication, formé de quelques administrateurs, a permis de dévoiler en octobre dernier notre nouvelle identité visuelle, avec un logo représentant l'eau à travers la nature et l'humain. Par ailleurs, la mise en œuvre du plan de communication et l'arrimage des stratégies communicationnelles permettront au COBARIC d'être encore plus mis de l'avant auprès des partenaires du territoire.

Je suis donc très fière de vous présenter le rapport annuel de notre bel OBV. Bonne lecture!



Véronique Brochu
Directrice générale

LE COBARIC

un organisme de bassin versant

Un organisme de bassin versant (OBV) est l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour concerter les acteurs du territoire. Cette concertation leur permet de planifier les ressources en eau, les usages et les milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



VISION

Être l'organisme de référence, représentatif des usagers, pour la protection de la ressource eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière



MISSION

Le COBARIC concerte le milieu municipal, forestier, industriel, agricole, communautaire ainsi que les citoyens à une utilisation harmonieuse de l'eau. Il les accompagne dans la réalisation d'activités pour qu'ils deviennent des acteurs de la protection de l'eau et de ses habitats. Il s'assure que l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, ses lacs, milieux humides et ruisseaux est disponible tant en quantité qu'en qualité pour répondre à tous les besoins, aujourd'hui comme demain.



VALEURS

Concertation • Représentativité • Appropriation • Responsabilisation • Partage



MANDATS

- Élaborer et mettre à jour périodiquement un plan directeur de l'eau (PDE)
- Coordonner la mise en œuvre du PDE et en assurer le suivi
- Initier et réaliser, lorsque nécessaire, certaines actions du PDE
- Informer et sensibiliser de manière continue les acteurs de l'eau et la population du bassin versant à la protection de la ressource
- Participer à la réalisation du plan de gestion intégrée du Saint-Laurent
- Transmettre et développer les notions de partage et de responsabilité à l'égard de l'usage de l'eau

superficie
6 711
en km²

plus de
90
affluents

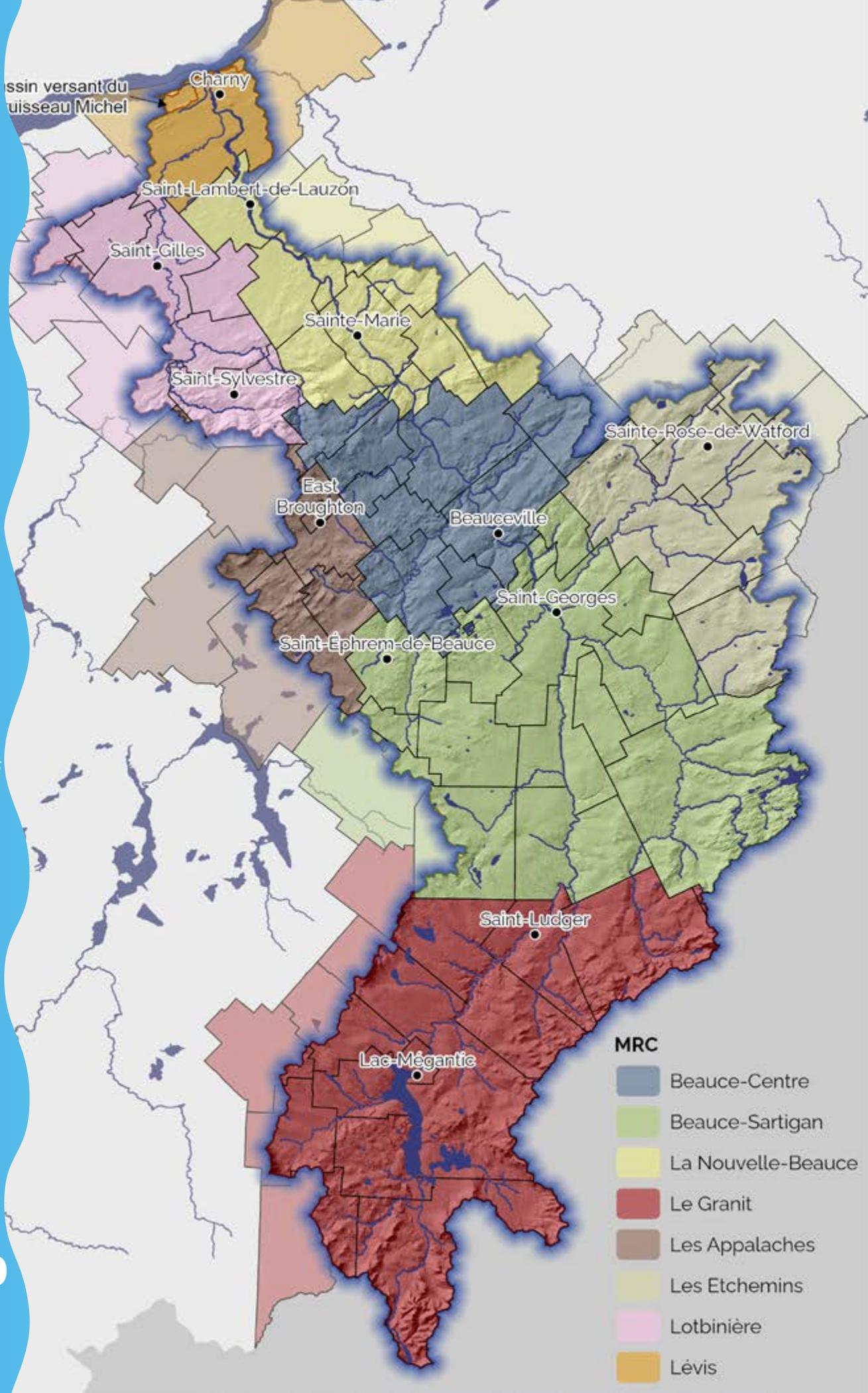
2 837
lacs

2
régions
administratives

8
MRC et
ville-MRC

78
municipalités

279 000
habitants



NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGES ÉLECTORAUX SECTORIELS

SECTEUR COMMUNAUTAIRE

ENVIRONNEMENT

Robert Mercier

Association pour la protection du lac Mégantich et son bassin versant

Chantal Bouchard

Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

SOCIO-COMMUNAUTAIRE

Jean Cliche

Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau

Pierre Dumas

Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles

MEMBRES COOPTÉS

Luc Proulx, président

Citoyen

Jocelyn Vallières

Citoyen

Jean Morissette

Citoyen

SECTEUR ÉCONOMIQUE

AGRICOLE

Jenny Lehoux, 2^e vice-présidente

UPA de Chaudière-Appalaches

Serge Lapointe

UPA de l'Estrie

Daniel Samson, 1^{er} vice-président

UPA de Chaudière-Appalaches

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Éric Durand

Innergex

Gilles Paquet

Société Beauceronne de Gestion Faunique inc. (ZEC Jaro)

FORESTIER

Éric Cliche

Association des propriétaires de boisés de Beauce

INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Harold Guay

Club de golf Sainte-Marie



MEMBRES DÉLÉGUÉS

SECTEUR MUNICIPAL

REGROUPEMENT MUNICIPAL

Vacant
Communauté métropolitaine de Québec

MRC ET VILLE-MRC

Gérald Grenier
MRC des Appalaches

Vacant
MRC de Beauce-Sartigan

Danièle Provencher
MRC du Granit

Vacant
MRC des Etchemins

Denis Dion
MRC de Lotbinière

Olivier Dumais, secrétaire-trésorier
MRC de La Nouvelle-Beauce

François Veilleux
MRC Beauce-Centre

Serge Côté
Ville de Lévis

OBSERVATEURS

Samuel Doyon
CISSS de Chaudière-Appalaches

Simon Castonguay
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Annie Goudreau
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Carl Plante
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Guy Parenteau
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

NOTRE ÉQUIPE

Le COBARIC est constitué d'une équipe professionnelle solide. Cette année, madame Sandrine Ouellet est venue prêter main forte à l'équipe pour la saison terrain en tant que technicienne de la faune. Madame Éliane Robert a été embauchée comme agente en communication environnementale pour une période de quelques mois durant l'été, contribuant notamment à la nouvelle identité visuelle. L'équipe a été informée d'une période de chômage partiel et de réduction d'heures pour certains employés durant le premier trimestre de l'année 2025. Finalement, M. Anthony Boutin, chargé de projets, a quitté l'organisation en mars 2025.



Véronique Brochu
Directrice générale



Émilie Sirois
*Adjointe à la direction
et coordonnatrice
aux communications*



Raphaël Leblond
*Coordonnateur
au développement
de projets hydriques*



Marine Gaumer
*Chargée de projets
Communication*



Marie-Ève Thérout
*Chargée de projets
Géomatique et Analyse*



Sofianne Bouchard Verret
*Chargée de projets Inondations,
Milieux humides et Lacs*



Francine Paradis
Comptable

Et nous tenons également à remercier celui et celles qui ont été des nôtres au courant de l'année 2024-2025, soit :

- **Anthony Boutin** • chargé de projets Milieu hydrique et Espèces exotiques envahissantes
- **Sandrine Ouellet** • technicienne de la faune
- **Éliane Robert** • agente en communication environnementale

NOS MEMBRES

OBV de la Capitale • Association pour la protection des milieux humides de la Cumberland (APMHC) • Club de conservation de la du Loup • Club lac à France • Association des riverains du lac aux Cygnes (ARLAC) • Association des riverains du lac Beurivage (ARLB) • Association de protection de l'environnement du lac Fortin (APELF) • Association de protection du lac Drolet (APDL) • Association des riverains du lac des Abénaquis (ARLA) • Association pour la protection de l'Environnement du lac des Iles (APELDI) • Association pour la protection du lac Mégantic et son bassin versant (APLM) • Association des riverains du Lac Jolicoeur (ARLJ) • Association des riverains du lac Raquette (ARLR) • Association des propriétaires au Lac Marcoux (APALM) • Association pour la protection et la restauration du lac McKenzie (APRLM) • Association des riverains du Lac-Sartigan (ARLS) • Association de protection du Lac à la Raquette • Association du lac Paquet • Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles (APEL3M) • Reynald McKibbin (Lac du rat musqué) • Lac Portage • Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau • COPERNIC • GROBEC • Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) • Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA) • Club de villégiature du lac Algonquin (CVLA) • Département de génie civil et de génie des eaux, Université Laval

Domtar • Hydro-Québec • Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB) • Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP) • Agence de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière (ARFPC) • Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE) • Club de golf Ste-Marie • RAPPEL - Coop en solidarité de l'eau • Fédération de l'UPA de l'Estrie • Fédération de l'UPA de Chaudière-Appalaches • Syndicat de l'UPA de La Nouvelle-Beauce • Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec (SPFSQ) • FÉDÉCP régionale Chaudière-Appalaches • Coop de fertilisation organique FERTIOR • Groupement Forestier Chaudière • Les embellissements de la Chaudière • Innergex • ZEC Jaro

Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie-CHUS • Direction régionale de la sécurité civile, ministère de la Sécurité publique • Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) • Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques (MELCC) • Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) • CISSS Chaudière-Appalaches • CIRUSSS - UQAR

MRC Beauce-Centre • MRC de Beauce-Sartigan • MRC de La Nouvelle-Beauce • MRC de Lotbinière • MRC des Appalaches • MRC des Etchemins • MRC du Granit • Adstock • Audet • Beauceville • Courcelles-Saint-Évariste • Dosquet • Frontenac • La Guadeloupe • Lac Drolet • Lac-Etchemin • Lac-Mégantic • Lac Poulin • Marston • Nantes • Notre-Dame-des-Pins • Piopolis • Sacré-Cœur-de-Jésus • Saint-Agapit • Saint-Alfred • Saint-Apollinaire • Saint-Augustin-de-Woburn • Saint-Benjamin • Saint-Benoit-Labre • Saint-Bernard • Saint-Côme-Linière • Saint-Cyprien-des-Etchemins • Saint-Elzéar • Saint-Éphrem-de-Beauce • Saint-Flavien • Saint-Frédéric • Saint-Gédéon-de-Beauce • Saint-Georges • Saint-Gilles • Saint-Hilaire-de-Dorset • Saint-Honoré-de-Shenley • Saint-Joseph-de-Beauce • Saint-Lambert-de-Lauzon • Saint-Louis-de-Gonzague • Saint-Ludger • Saint-Martin • Saint-Narcisse-de-Beaurivage • Saint-Odilon-de-Cranbourne • Saint-Patrice-de-Beaurivage • Saint-Philibert • Saint-Pierre-de-Broughton • Saint-Prosper • Saint-René • Saint-Robert-Bellarmin • Saint-Sébastien-de-Frontenac • Saint-Simon-les-Mines • Saint-Sylvestre • Saint-Théophile • Saint-Victor • Saint-Zacharie • Sainte-Agathe-de-Lotbinière • Sainte-Aurélie • Sainte-Cécile-de-Whitton • Sainte-Clothilde-de-Beauce • Sainte-Hénédine • Sainte-Justine • Sainte-Marie • Sainte-Rose-de-Watford • Scott • Tring-Jonction • Val-Racine • Vallée-Jonction • Ville de Lévis

ADMINISTRATION

L'année 2024 a marqué le renouvellement de la convention statutaire avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Cette entente triennale, officialisée par la signature du COBARIC en juin, assure un financement de base pour la production de livrables associés au Plan directeur de l'eau. Le montant du financement associé à cette entente demeure inchangé depuis 2017.

Nouveauté

UN CAHIER DU PARTICIPANT POUR LES ADMINISTRATEURS!

Ce cahier se veut un outil de référence pour le nouveau comme l'ancien administrateur. On y retrouve l'historique de la gestion de l'eau et du COBARIC, son territoire, sa mission, aussi bien que ses règlements généraux. On y détaille également le volet administratif de l'année en cours. Cette section est donc mise à jour annuellement.

Par ailleurs, plusieurs comités se sont réunis à plusieurs reprises durant l'année afin d'avancer des dossiers d'importance pour l'organisme.

Comité aviseur Finances

ASSURER LA PÉRENNITÉ FINANCIÈRE

Le Comité aviseur Finances a veillé à la bonne santé financière du COBARIC à travers :

Suivi des stratégies financières

Le comité a constaté les résultats positifs des stratégies mises en place en septembre.

Suivi des états financiers et des flux de trésorerie

Le comité s'est rencontré à chaque trimestre avec la direction générale et a permis de prendre des décisions financières adaptées.

Comité Communications

DYNAMISER L'IMAGE ET L'ENGAGEMENT

Le Comité Communications a joué un rôle clé dans le renforcement de la présence et de l'engagement du COBARIC. Ses travaux ont été marqués par :

Dévoilement de la nouvelle identité visuelle

Des discussions approfondies ont mené à la conception et à la préparation du lancement d'une image renouvelée pour l'organisation.

Préparation du 30^e anniversaire

Le comité a initié la planification d'activités spéciales pour souligner cette étape importante.

Refonte du site web

Un chantier prioritaire a été lancé, avec une attention particulière portée à la page d'accueil pour optimiser l'expérience utilisateur.

Exploration d'une cagnotte participative

Le comité a étudié la faisabilité et les modalités d'une campagne de financement participatif pour soutenir la mission du COBARIC.

Révision de la Politique de membership

Des ateliers de travail ont été organisés pour structurer et formaliser la politique d'adhésion de l'organisation.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

PREMIER RETOUR POSITIF

juin 2024

Le COBARIC reçoit un premier retour positif du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), avec des modifications mineures demandées.

INTÉGRATION PARTIELLE DU PDE DANS AGIRE

octobre 2024

L'ensemble des orientations et objectifs du PDE est intégré à la base de données AGIRE¹ par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ).

DÉPÔT DU PDE RÉVISÉ

août 2024

Les ajustements demandés en juin sont intégrés, et le PDE révisé est soumis à nouveau au MELCCFP.

Le PDE révisé est soumis en consultation par le MELCCFP auprès des autres ministères ainsi qu'au MELCCFP au volet régional. Leurs commentaires n'ont pas été reçus par le COBARIC au 31 mars 2025.

INTÉGRATION DU PLAN D'ACTION DANS AGIRE

mars 2025

Le plan d'action du PDE est intégré à la base de données AGIRE à partir du 20 mars 2025.

Ce sont **60 actions** qui ont été inscrites au plan d'action du PDE 2024-2034 au 31 mars 2025.

En parallèle, le COBARIC a débuté la promotion du PDE 2024-2034 auprès des municipalités. Les MRC, elles, seront rejointes pour l'hiver 2025. Le tout se fait sous forme de rencontre, appuyée d'une capsule vidéo présentant les cinq problématiques prioritaires de la ZGIE Chaudière.

L'approbation finale du PDE par le MELCCFP est attendue pour l'automne 2025.

AUTRES LIVRABLES DE LA CONVENTION

Afin de faire suite à la stratégie de mobilisation à la concertation et son plan d'action remis au MELCCFP en décembre 2023, la nouvelle convention 2024-2027 encadrerait la mise en place d'une stratégie de mobilisation à la mise en œuvre avec son propre plan d'action. Le Comité PDE, puis le Conseil d'administration, ont participé à son élaboration. Le tout était prêt au 31 mars 2025, alors que la date de remise est prévue pour le 30 avril 2025 au MELCCFP.



En parallèle, le COBARIC a suivi le plan d'action de sa Stratégie de mobilisation à la concertation et a effectué son suivi dans un livrable à remettre au 30 avril 2025.

Par ailleurs, en septembre 2024, le COBARIC a transmis au MELCCFP les 7 livrables administratifs demandés. Ces derniers ont été approuvés au début novembre et au début décembre 2024.

SOUTIEN AUX ACTEURS

Chaque année, le COBARIC soutient les acteurs de son territoire face aux problématiques qu'ils rencontrent. Il est question de répondre aux demandes, d'aller constater la situation sur le terrain, de rechercher des informations supplémentaires ou des pistes de financement, entre autres chose.

Cette année, l'équipe du COBARIC s'est mobilisée pour répondre aux besoins d'association de lacs, de citoyens et d'entreprises pour un total d'**environ 286 heures** (environ 36 heures de moins que l'année précédente), financées par le mandat statutaire de l'organisation.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE LACS

Rencontre annuelle des lacs

Chaque année, le COBARIC organise une rencontre destinée aux associations de lacs de son territoire. Cette journée est l'occasion de réunir ces résidents vivant en bord de lac pour un moment d'échanges et de réseautage autour d'intérêts communs.

La dernière rencontre s'étant déroulée le 6 mars 2024, le reste de l'année a été consacré à l'organisation d'une édition spéciale qui prendra

la forme d'une excursion chez trois associations de riveraines situés dans la MRC du Granit à l'été 2025.

LE PDE EN QUELQUES CHIFFRES

60

actions réalisées en 2024

22

objectifs débutés sur 36

59

acteurs impliqués

1,8

valeur des actions en M\$

REPRÉSENTATION

Le COBARIC s'engage activement à défendre les enjeux de l'eau et à partager son expertise au sein de diverses instances et auprès de nombreux partenaires. Son implication se décline selon plusieurs axes.

DÉFENSE DES ENJEUX DE L'EAU

Sensibilisation et éducation

Le COBARIC a saisi de nombreuses occasions pour sensibiliser le public à l'importance de la gestion intégrée de l'eau et aux enjeux spécifiques comme la prévention de la propagation des espèces exotiques envahissantes (lavage d'embarcations, kiosques interactifs lors d'événements populaires comme l'Expo agricole de Saint-Isidore et le Festival western de Saint-Victor).

Participation aux instances consultatives et de planification

L'organisation a contribué activement aux réflexions et aux consultations menées par des partenaires clés tels qu'Hydro-Québec (plan d'action 2035, ligne Appalaches-Bas Saint-Laurent) et les MRC (révision des PDZA des Etchemins et de Beauce-Centre), s'assurant ainsi que les enjeux liés à l'eau soient intégrés dans les processus décisionnels et ceux de planification du territoire. La participation aux rencontres exploratoires sur la cartographie des zones inondables a permis de suivre ce dossier crucial pour la sécurité des communautés.

Collaboration et représentation

Le COBARIC a travaillé de concert avec d'autres organismes de bassins versants (OBV) pour défendre des causes communes, notamment le financement de la lutte contre la berce du Caucase. Des réflexions stratégiques ont également été menées au sein du réseau des OBV concernant les démarches politiques à adopter. La participation active aux forums sur les espèces exotiques envahissantes et les inondations a permis de partager l'expertise régionale et de s'informer des meilleures pratiques.

Développement et partage d'outils et de connaissances

Le COBARIC a contribué à l'avancement des connaissances et des outils de gestion de l'eau, notamment par la présentation d'un outil d'interprétation des données de qualité de l'eau au Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et par sa participation active aux comités utilisateurs de Géofluence et d'AGIRE. Par ailleurs, la participation du COBARIC au projet « Glace de rivières » de l'Université Laval – un projet de surveillance du couvert de glace par satellite – témoigne également de son engagement envers l'acquisition de nouvelles données scientifiques.

LETTRES D'APPUI

En 2024-2025, 10 organisations ont reçu l'appui du COBARIC pour leurs projets :

10
organismes

8
appuis à des projets

1
appui à la mission

3
appuis à des organismes

- Appui au projet « Récoltons le futur : Accompagnement pour l'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole ».
Abrinord, 8 avril 2024.
- Révision du plan de développement de la zone agricole (PDZA), appui à la MRC des Etchemins.
MRC des Etchemins, 15 avril 2024.
- Appui au projet « Restauration d'un milieu humide riverain sur les terres de la DOMTAR à Saint-Robert-Bellarmin », appui à la Domtar.
Domtar, 17 mai 2024.
- Appui au projet « Restauration de la rivière des Îles brûlées à Saint-Bernard en secteur agricole », appui à la Municipalité de Saint-Bernard.
Municipalité de Saint-Bernard, 17 mai 2024.
- Appui à la mise à jour de la cartographie détaillée des milieux humides (CDMH) pour le territoire de la MRC de Lotbinière.
Canard Illimités Canada, 3 juillet 2024.
- Appui moral pour le projet « Des espaces de liberté pour les cours d'eau ».
Fondation Rivières, 21 août 2024.
- Confirmation d'appui au projet « Atténuation des menaces et protection de l'habitat de l'hirondelle de rivage et de la salamandre pourpre dans Chaudière-Appalaches ».
Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, 28 octobre 2024.
- Appui à la mission de l'APMHC.
Association pour la protection des milieux humides de la Cumberland, 30 octobre 2024.
- Appui au projet de sensibilisation des nerpruns envahissants en Chaudière-Appalaches.
Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, 11 novembre 2024.
- Appui au projet HEX-EAU.
Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche, 14 novembre 2024.

« Je suis fier de vous voir réunis ici alors que le projet pilote du COBARIC débutait il y a tout juste 30 ans. »
- Luc Proulx, mot d'ouverture de l'Agora des OBV, octobre 2024.



PARTICIPATION À LA VIE DU RÉSEAU DES OBV

Le COBARIC s'investit activement au sein de différents réseaux pour partager son expertise, collaborer avec ses pairs et contribuer à l'avancement de la gestion intégrée de l'eau à différentes échelles :

Organismes de bassins versants de Chaudière-Appalaches (OBV-CA)

Le COBARIC assure un leadership régional en représentant les OBV-CA au sein de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) Chaudière-Appalaches et au conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA).

Les directions générales et les présidences maintiennent un fort lien de collaboration pour des enjeux régionaux spécifiques, notamment l'élaboration d'une stratégie de financement pour la lutte contre la berce du Caucase et le développement d'une approche commune en lien avec les plans climat.

Communautés de pratique

Le COBARIC participe activement à des communautés de pratiques thématiques, telles que celle sur l'administration et la gestion (partage de ressources humaines et formation) et celle sur l'expertise et l'analyse (restauration de cours d'eau, collaboration avec les firmes d'ingénieurs).

Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)

Le COBARIC est un membre engagé du ROBVQ, participant activement aux rencontres régionales et à l'Agora des OBV (qu'il a eu l'honneur d'accueillir pour son 30^e anniversaire), une rencontre de travail autour des besoins des OBV en favorisant les réflexions communes et la recherche de solutions.

Les membres de l'équipe contribuent au développement d'outils provinciaux :

- Comité utilisateur AGIRE (ROBVQ) : La participation permet de développer la base de données pour les besoins des OBV quant au suivi du Plan directeur de l'eau.
- Comité utilisateur Géofluence : L'implication continue permet d'améliorer cet outil provincial de gestion des données sur l'eau.

Le COBARIC suit de près les dossiers portés par le ROBVQ, tels que la continuité du programme Réseau-rivières et les réflexions sur les démarches politiques des organismes de bassins versants.

Services aux OBV

- Formation à l'identification du benthos pour l'OBV du Fleuve Saint-Jean.
- Identification de benthos pour plusieurs OBV dans le cadre de leurs projets avec le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (OBV du Fleuve Saint-Jean, OBV Abitibi-Jamésie, OBV Duplessis et OBV Richelieu-Zone Saint-Laurent).
- Services de communication pour le GROBEC (OBV Bécancour) et COPERNIC (OBV Nicolet)
- Service de géomatique et analyse de données pour le CENG (Gaspésie Nord) et l'OBV de la Capitale.

IMPLICATION DANS LES COMITÉS

Le COBARIC assure une présence et une expertise essentielles au sein de divers comités et groupes de travail, contribuant activement à la prise de décision éclairée quant aux enjeux de l'eau.

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) Chaudière-Appalaches

En tant que représentant des OBV de la région, le COBARIC participe à la gestion concertée des ressources et du territoire forestier public.

Comité de suivi de la voie de contournement de Lac-Mégantic (Transports Canada)

En tant qu'expert lié à la ressource eau, le COBARIC veille à l'intégration des enjeux de qualité de l'eau dans ce projet d'infrastructure majeur.

Conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)

En tant que représentant des OBV de la région, le COBARIC contribue aux discussions environnementales à l'échelle régionale et participe à l'élaboration de stratégies communes.

Comité de lutte au espèces exotiques envahissantes de Chaudière-Appalaches

En tant que représentant des OBV de la région, le COBARIC contribue aux discussions entourant les EEE sur le territoire.

Groupe de travail sur les nerpruns envahissants (TGIRT Chaudière-Appalaches)

Le COBARIC participe activement aux réflexions qui visent à organiser la lutte contre cette espèce exotique envahissante à l'échelle régionale.

Comité de travail sur l'amélioration des chemins (TGIRT Chaudière-Appalaches)

Le COBARIC contribue à l'amélioration des connaissances pour la gestion des chemins sur le territoire forestier public.

Comité de suivi du projet éolien Haute-Chaudière

Le COBARIC assure la mission de l'organisme dans l'élaboration de ce projet.

Comité de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud

Le COBARIC y siège pour représenter le volet environnemental EAU.

Comité du Centre de récupération et de gestion des déchets de la Nouvelle-Beauce

Le COBARIC y siège pour représenter le volet environnemental EAU.

Cette implication multisectorielle témoigne de l'engagement constant du COBARIC à être une voix influente et un acteur clé dans la protection et la gestion durable de la ressource eau sur son territoire, et au-delà!

DANS LES MÉDIAS

8
communiqués de presse

45
mentions dans la presse

7
entrevues données

présents dans la presse écrite, à la radio et à la télévision, dont Radio-Canada • En Beauce.com • L'Éclaireur Progrès • Beauce Média • Choix 97,5 • MaBeauce • Mon Thetford • CoolFM • Courrier Frontenac • Le Peuple de Lotbinière • NousTV et bien plus!

Parutions dans la presse

Le COBARIC a bénéficié d'une visibilité médiatique qui a permis de mettre en lumière ses actions et les enjeux liés à la gestion de l'eau sur son territoire. Cette visibilité médiatique contribue à sensibiliser un large public aux enjeux de l'eau et à renforcer la crédibilité du COBARIC en tant qu'acteur clé de la gestion intégrée de l'eau sur son territoire.

L'Éclaireur Progrès, 31 juillet 2024

Bien laver son embarcation pour éviter la propagation

Entrevue de Sofianne Bouchard-Verret concernant l'activité de sensibilisation au nettoyage des embarcations réalisée en partenariat avec Ozéro Solutions.

Radio-Canada, 7 août 2024

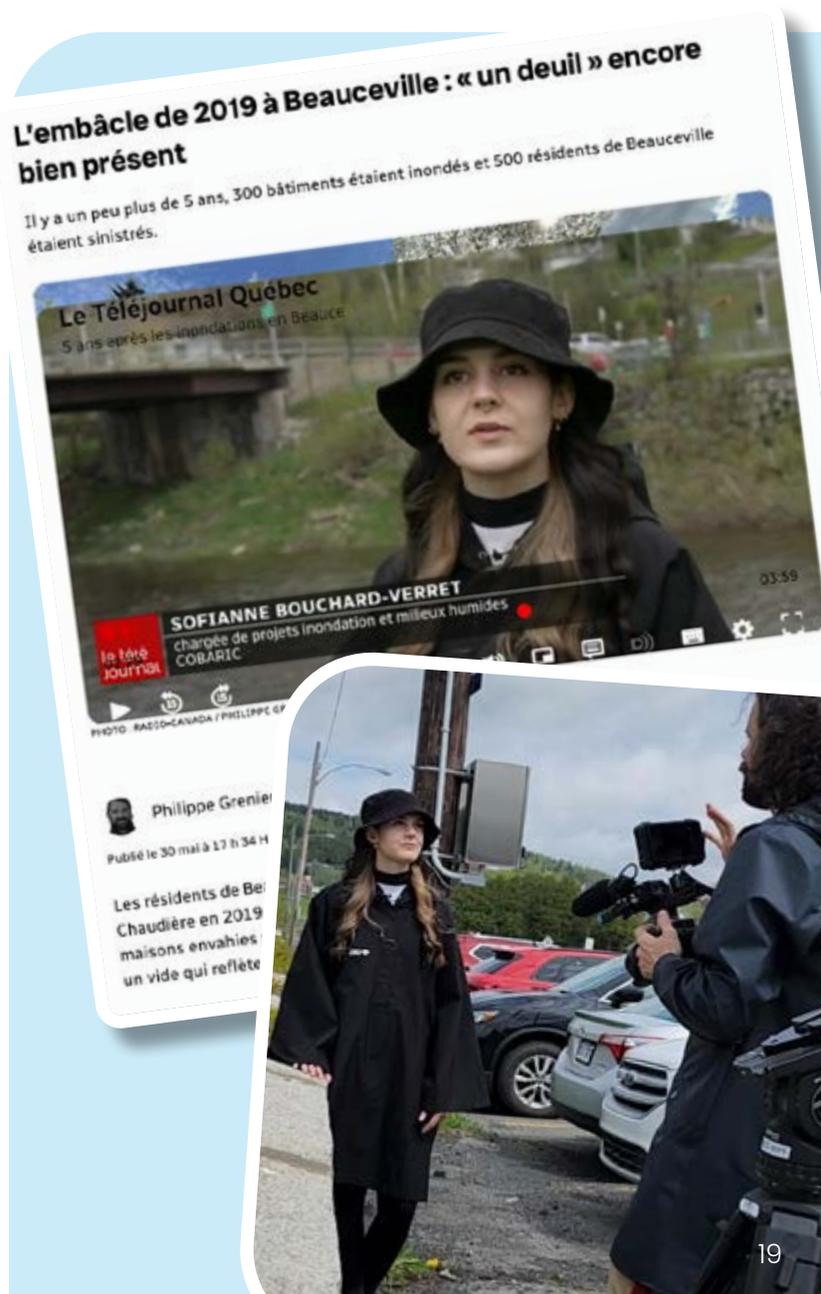
300 000 plants de berce du Caucase éradiqués dans Chaudière-Appalaches

Entrevue radiophonique et reportage télévisé concernant l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches, soulignant l'implication du COBARIC dans cet effort régional.

COBARIC, 30 mai 2024

L'embâcle de 2019 à Beauceville : « un deuil » encore bien présent

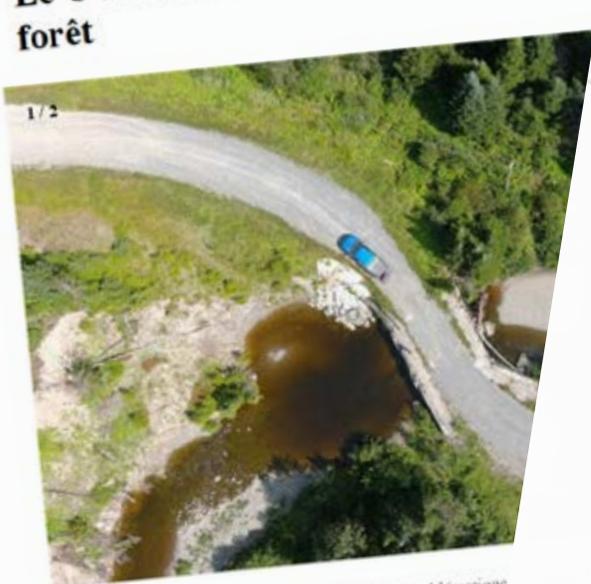
Entrevue et reportage télévisé concernant le devenir de Beauceville, 5 ans après les inondations majeures de la rivière Chaudière. Le COBARIC y mentionne le Système de surveillance de la rivière Chaudière.



ENVIRONNEMENT

Seulement 40 % des ouvrages sont en bon état

Le COBARIC dresse un état des lieux des ouvrages de traverses en forêt



Vue aérienne d'un ponceau : sont visibles une problématique l'ouvrage) et de sédimentation en sortie de ponceau (à droite)

Caractérisation de ponceaux pour savoir lesquels posent problème, plus de détails page 30.

Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase, plus de détails page 37.



SUR LE WEB



10 266 visites
sur le site
cobaric.qc.ca



1 483 abonnés
+ 474

Portée totale : 58 600



285 abonnés
+ 62

Portée totale : 3 800



429 abonnés
+ 273

Portée totale : 94 937

La portée totale, c'est le nombre de personnes qui ont vu au moins une publication du COBARIC au cours de l'année.

RÉALISATIONS

30
projets

21
mandats

10
demandes de financement

4
types d'intervention



5
problématiques prioritaires

Dégradation hydromorphologique des cours d'eau

Dégradation des milieux humides, hydriques et riverains

Inondation de zones avec enjeux et débits de pointe associés

Introduction et propagation d'espèces exotiques envahissantes

Contamination des eaux par les pesticides

+ Éducation liée à l'eau

problématique prioritaire

Dégradation hydromorphologique des cours d'eau

La dégradation hydromorphologique d'un cours d'eau comprend l'altération de ses fonctions hydrologiques (mouvement de l'eau) et morphologiques (mouvement des sédiments). Cette problématique touche la rivière Chaudière et ses tributaires. Elle est associée à l'érosion et au transport sédimentaire.

Projets associés à la problématique

- Études dans le cadre du Programme de restauration et de conservation des milieux humides et hydriques
- Restauration du cours d'eau du Club de golf Sainte-Marie

DES ÉTUDES EN PRÉVISION DE RESTAURATION DE MILIEUX HYDRIQUES

Plusieurs cours d'eau ont fait l'objet d'études dans le cadre du Programme de restauration et de conservation des milieux humides et hydriques (PRCMHH). Ces études ont été réalisées par des firmes externes, avec l'aide du COBARIC. Chacune d'elles était accompagnée de plan concept, présentant ainsi une idée générale des aménagements proposés pour rectifier les problématiques constatées. Une fois l'étude reçue, selon la situation, le COBARIC a effectué une rencontre avec les partenaires et les différents acteurs pour présenter les conclusions, valider les plans concept et explorer les possibilités de financement.

Étude pour la restauration du ruisseau du Marais

Le ruisseau du Marais est un affluent du Grand Marais Denis-Sylvain au sein du Domaine Taschereau – parc nature à Sainte-Marie. Ce tronçon a été rectifié par le passé, ayant depuis des répercussions négatives. Des interventions de curage ont lieu régulièrement pour retirer les accumulations de sédiments dans le ruisseau, détruisant chaque fois l'habitat du poisson et une partie de la végétation en rive, nuisant donc à la continuité écologique de la zone. Une étude a donc été réalisée afin d'évaluer la faisabilité de différentes formes de restauration du ruisseau du Marais ainsi que les gains écologiques associés à cette restauration, notamment pour l'habitat piscicole. L'étude avec plans concept a été complétée et présentée au gestionnaire en 2024.



Étude pour la restauration de la rivière Fourchette

Le COBARIC a été contacté par un producteur agricole désireux de revoir des truites dans son cours d'eau, comme dans sa jeunesse. Des discussions ont eu lieu pour déterminer que le mieux serait de travailler sur environ 1 kilomètre du cours d'eau, situé en partie en milieu agricole et en partie en milieu forestier et de sélectionner les meilleurs aménagements à réaliser pour restaurer les habitats en rive et dans le littoral. À l'été 2023, le COBARIC a réalisé une pêche électrique pour récolter des données piscicoles, en prévision d'une éventuelle intervention dans le cours d'eau. Les voisins ont été contactés pour valider leur intérêt à un tel projet. Puis, celui-ci a été déposé au PRCMHH pour une étude avec plans de concept, qui ont été reçus en mars 2024.





RESTAURATION DU COURS D'EAU DU CLUB DE GOLF SAINTE-MARIE



Le Golf Sainte-Marie souhaitait mettre en valeur un cours d'eau qui avait perdu son caractère naturel. Ainsi, il a été suggéré par le COBARIC de créer un nouveau tracé permettant au cours d'eau de retrouver une bande riveraine de qualité et un espace de liberté, le tout sans nuire aux activités du golf.

cette année

Le COBARIC a reçu les plans du nouveau tracé au printemps 2024 suite à l'étude réalisée par le RAPPEL. Après plusieurs mois de concertation entre les partenaires du projet, aucun tracé n'a finalement été retenu, faute de consensus. Les travaux initialement prévus dans le cadre de ce projet n'ont pu être effectués, et les sommes ont été remboursées au bailleur de fonds.

DE NOUVEAUX PROJETS DE RESTAURATION

DÉPOSÉS EN 2024

Plusieurs opportunités de restauration de milieux humides et hydriques se sont présentées au cours de l'année. Agissant à titre de mandataire, le COBARIC a élaboré des projets visant à étudier les possibilités et proposer des concepts de restauration porteurs pour chaque site. Ces projets ont par la suite été déposés au Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques. En date du 31 mars 2025, tout ces projets ont essuyé un refus, c'est pourquoi le COBARIC a entamé des discussions afin de garantir que les futurs dépôts soient plus fructueux.

- **Étude pour la restauration de la rivière des Iles Brulées**, mandaté par la municipalité de Saint-Bernard ;
- **Étude pour la restauration d'un milieu humide riverain**, mandaté par l'entreprise Domtar ;
- **Étude pour la restauration du cours d'eau sans nom traversant le village de Saint-Gédéon-de-Beauce**, mandaté par la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce.



Photo : Milieu humide du coeur de la Zec Jaro, 2023.

problématique prioritaire

Dégradation des milieux humides, hydriques et riverains

La dégradation des milieux humides, hydriques et riverains implique la perte ou l'altération des habitats fauniques et floristiques qui leur sont associés. Depuis 2017, le principe d'aucune perte nette a été intégré à la Loi sur l'eau. Ce principe implique d'éviter les interventions dans les milieux humides et hydriques, de minimiser l'impact de ces interventions le cas échéant, et de compenser la dégradation ou la perte de milieux lorsqu'inévitable.

Projets associés à la problématique

- Remise en état et conservation de l'habitat du lac Mégantic et de son bassin versant
- Suivi de la qualité de l'eau
 - Réseau-rivières
 - Stations en partenariat
 - Surveillance de l'intégrité biologique
 - Échantillonnage de diatomées
 - Pêche électrique
- Étude des traverses dans le secteur de la zec Jaro et de l'unité d'aménagement 051-51
- Participation au Programme Partenariats relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles.
- Collectif Canopée
- Infractions environnementales
- Développement d'un outil d'analyse des données de qualité d'eau
- PEPPSEP Lévis



REMISE EN ÉTAT ET CONSERVATION DE L'HABITAT DU LAC MÉGANTIC ET DE SON BASSIN VERSANT



Le but du projet est de restaurer l'habitat du poisson, d'améliorer la qualité de l'environnement et de conserver les milieux de qualité présents et futurs dans le lac Mégantic et son bassin versant. Ce projet s'articule autour de 3 principaux axes, soit (1) la restauration des processus naturels ou la réalisation d'aménagements (seuils, frayères, déflecteurs, etc.) permettant de créer des habitats de qualité pour le poisson, (2) la réalisation d'aménagements permettant une meilleure gestion des eaux de pluie et (3) la sensibilisation des acteurs du bassin versant du lac Mégantic (citoyens, municipalités, producteurs forestiers, producteurs agricoles) aux pratiques visant une meilleure qualité de l'eau du lac Mégantic et de ses habitats.

Quartier Laval-Nord, Nantes

Le COBARIC a réceptionné l'étude du RAPPEL concernant des aménagements de gestion durable des eaux de pluie. Choix de concept et démarches pour les travaux en lien avec le ponceau problématique apportant des sédiments vers la Baie des Sables. Le projet a été repris par la municipalité qui a mandaté une autre firme pour réaliser les travaux.

Domaine des Appalaches, Notre-Dame-des-Bois

À l'automne, le COBARIC a supervisé l'aménagement de seuils et de trappes à sédiments dans les fossés du domaine.

L'organisation a aussi débuté l'élaboration d'outils de sensibilisation pour les propriétaires résidents et les futurs acheteurs de terrains en milieu forestier.

Rivières Arnold et Clinton

- Échanges avec Canards Illimités Canada et les propriétaires pour la conservation de lots
- Étude par la firme Rivières.
- Évaluation des coûts et recherche de financement complémentaire
- Recherche de possibilité d'aménagements alternatifs au reméandrage des rivières Clinton et Arnold à cause de nouveaux délais avec les propriétaires et la CPTAQ. Les emplacements ciblés se situent en amont des rivières Arnold et Clinton ainsi qu'en aval du lac Mégantic. Le nouveau plan de match et ses plans d'aménagements ont été approuvés par le bailleur de fonds et les travaux sont prévus pour l'été-automne 2025.
- Rencontre annuelle des partenaires

Suivi de la qualité

Réseau-Rivières

Réseau-Rivières est un projet de suivi de la qualité de l'eau des rivières du Québec. Chaque mois, entre avril et novembre, le COBARIC récolte des échantillons d'eau de rivières choisies afin d'en suivre la qualité biologique et physicochimique (IQBP 6).

En 2024-2025, le COBARIC a fait le suivi sur 8 stations permanentes situées sur 7 rivières. Cette année, 2 rivières supplémentaires ont été suivies, grâce au Plan eau.

Stations en partenariat

Stations en partenariat permet d'effectuer un suivi de la qualité de l'eau de cours d'eau de façon ponctuelle sur le territoire. Chaque mois, entre mai et octobre, le COBARIC récolte des échantillons d'eau de rivières sélectionnées afin d'en suivre la qualité biologique et physicochimique (IQBP 6). En 2023-2024, le COBARIC a fait le suivi sur 3 rivières.

Échantillonnage de diatomées

Mandat coordonné par le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (4 OBV participants) afin de prélever des diatomées (algues microscopiques) dans 12 stations pour l'indice diatomée de l'Est du Canada (IDEC) et 9 stations de physicochimie dans la Ville de Lévis.



Échantillonnage du ruisseau Cantin

Ce petit cours d'eau traversant Lévis a été échantillonné 3 années de suite afin de vérifier l'impact d'un dépôt à neige sur la qualité de l'eau. Le rapport d'analyse a été remis à la Ville cette année.

de l'eau

Surveillance de l'intégrité biologique



Depuis 2017, le COBARIC prend part au projet « Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir », mis sur pied par le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E). Les objectifs de ce projet sont d'étudier l'amplification des impacts des changements climatiques sur les cours d'eau affectés par des activités anthropiques et l'effet des mesures d'adaptation sur la santé globale d'un cours d'eau dans un contexte de changements climatiques. La santé des cours d'eau est évaluée selon la diversité et la quantité des macroinvertébrés dans la rivière. L'indice SurVol benthos produit permet de connaître l'état de santé de nos rivières sur le plan biologique.

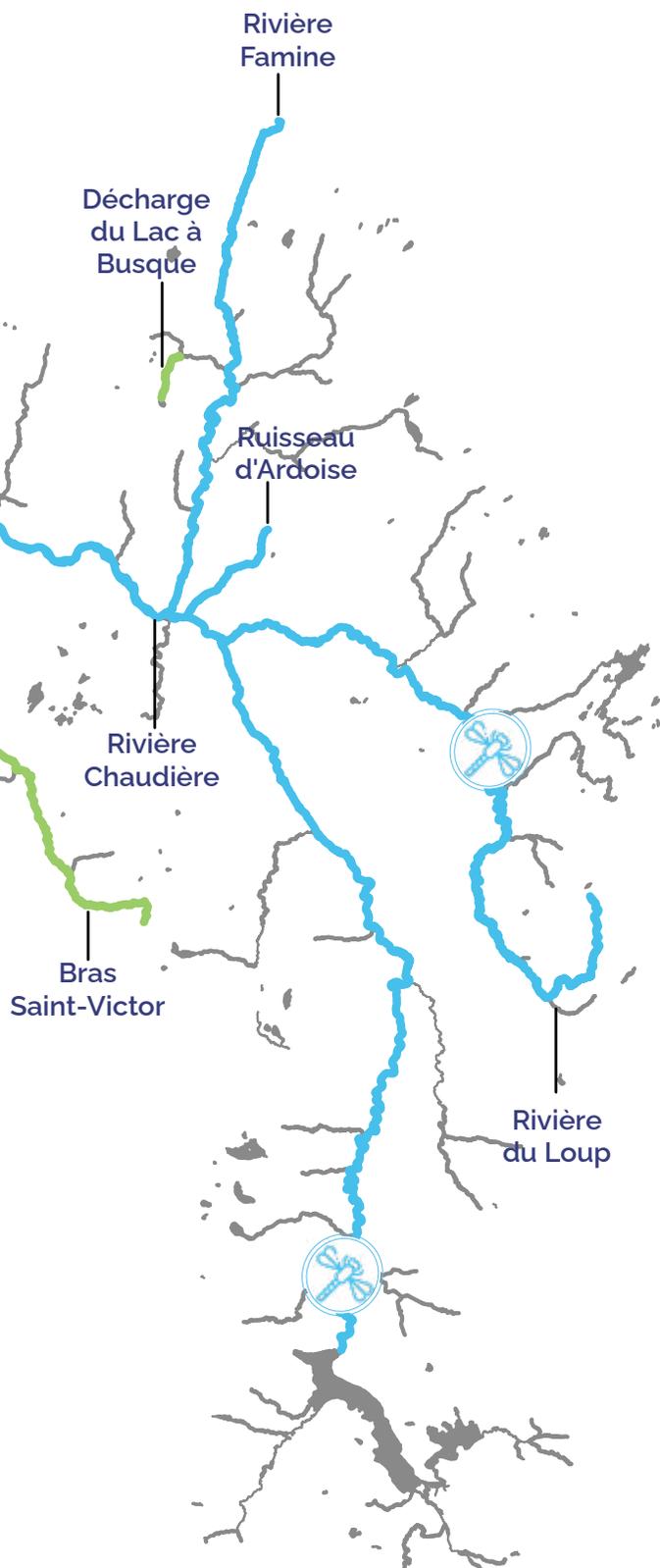
En 2024-2025, le COBARIC a procédé à la récolte et l'analyse de 6 rivières, de même qu'à l'identification de 8 autres stations pour 4 autres OBV.

Savez-vous que?

Depuis 2023, le COBARIC invite les MRC à soutenir le suivi de la qualité des rivières en parrainant un cours d'eau de leur choix sur une période de 2 ou 3 ans. Chaque année, les parrains reçoivent ainsi une synthèse de l'état de santé de leur cours d'eau et des recommandations personnalisées!

Pêche électrique

Réalisation d'inventaires de poissons par des pêches électriques à divers endroits sur le territoire en lien avec certains projets en cours ou en attente de financement.





CARACTÉRISATION MASSIVE DE PONCEAUX POUR SAVOIR LESQUELS POSENT PROBLÈME



Durant la première année du projet d'Étude des traverses dans le secteur de la zec Jaro et de l'unité d'aménagement 051-51 (2023-2024), le COBARIC a caractérisé plus de 500 ponceaux, permettant ainsi de faire un portrait complet de la situation et d'identifier les secteurs d'intervention prioritaires.

cette année

- Réalisation de plans et devis pour le remplacement 12 ponceaux en collaboration avec la Zec Jaro
- Présentation des résultats du projet aux acteurs de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)

Photo : Vue sur un ponceau en bon état, Zec Jaro.

COLLECTIF CANOPÉE : UN PARTENARIAT PROMETTEUR POUR PLANTER DES ARBRES

Collectif Canopée est un groupement de plusieurs organismes qui allient leurs forces pour des projets de plantations d'arbres. Son objectif : 10 000 arbres plantés chaque année dans les milieux urbains et semi-urbains.

En 2024, le COBARIC a poursuivi son partenariat avec Collectif Canopée en identifiant des secteurs où faire de la plantation, en approchant les acteurs afin de les inviter à participer au projet et en priorisant des lots propices au verdissement



Un outil pour analyser les données de qualité d'eau en développement

Cette année, le COBARIC a développé la version pilote d'un outil numérique qui facilitera l'interprétation de données concernant la qualité de l'eau. Le COBARIC a présenté les fruits de son travail au ROBVQ et aux OBV du Québec.

Il l'a aussi déposé auprès de la bourse Esten 2024, dans la catégorie Projet innovant, où il a remporté la première place.

Grâce à cette bourse et à l'engouement de plusieurs OBV, le COBARIC a pu rassembler les fonds nécessaires au dépôt d'une demande de subvention au programme fédéral Éco-Action. Si obtenue, cette subvention permettrait de poursuivre le développement de l'outil et de préparer son déploiement public.

PARTICIPATION AU PROGRAMME PARTENARIATS RELATIF AUX ESPÈCES EN PÉRIL PRÉSENTES SUR LES TERRES AGRICILES



Dans ce projet de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, le COBARIC est mandaté pour coordonner les démarches des organismes de bassins versants de la région à faire connaître le projet des agriculteurs locaux et à les inciter à réaliser des aménagements favorisant les espèces en péril à statut fédéral.

cette année

- Gestion du projet (volets administratif et financier)
- Tenues de rencontres avec les OBV de Chaudière-Appalaches participants et avec le groupe de travail formé d'agricultures, d'agronomes et d'experts des espèces en péril.
- Réalisation de l'étude d'avant-projet
- Élaboration de fiches d'information sur les espèces en péril sélectionnées, afin de les présenter aux producteurs agricoles.

Photo : Hirondelles de rivage, une espèce en péril au Canada. Crédit : Charles J. Sharp.

MANDATS RÉALISÉS

Infractions environnementales : le COBARIC accompagne le processus de compensation

Lorsque les auteurs d'une infraction environnementale contactent le COBARIC, celui-ci propose un accompagnement permettant de caractériser le site de l'infraction et de recommander les mesures compensatoires

adéquates. Pour plusieurs, ce service facilite le processus de résolution d'infraction auprès du MELCCFP. En 2024-2025, le COBARIC a été sollicité à 3 reprises et a même réalisé l'intervention compensatoire chez l'un des contrevenants via la plantation de 150 arbres et l'installation de 37 nichoirs à oiseaux et dorts à chauves-souris.

Plan de protection d'une source d'eau potable de la Ville de Lévis

Dans le cadre de ce mandat, le COBARIC soutient la Ville de Lévis dans la réalisation de son Plan de protection de la prise d'eau de Charny.

problématique prioritaire

Inondation de zones avec enjeux et débits de pointe associés

La rivière Chaudière est connue pour ses débordements récurrents et importants. Dans le bassin versant, plusieurs cours d'eau de plus petite envergure sont aussi sujets aux inondations, notamment les rivières Beaurivage, des Fermes, Calway, Bras Saint-Victor et Famine.

Projets associés à la problématique

- Système de surveillance de la rivière Chaudière
- Étude « Les effets de la prise en compte du genre et de l'expression du vécu sur le rétablissement psychosocial et la résilience après des inondations en contexte de changements climatiques »
- Étude « Comprendre les inondations pour mieux leur faire face : évaluation du Système de surveillance de la rivière Chaudière et d'un document de vulgarisation sur les inondations »
- Requalification du centre-ville de Sainte-Marie
- Caractérisation de lots à Beauceville
- Marquage de crue

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Ce projet consiste à maintenir et à développer une plateforme web de surveillance en temps réel du niveau d'eau de la rivière Chaudière et de certains de ses affluents

Maintenance et ajustements de la plateforme

La plateforme a fait l'objet de modifications mineures pour optimiser son fonctionnement, et un post-mortem des crues a été réalisé avec les partenaires. Des démarches pour financer l'établissement des seuils d'inondations pour les nouvelles stations ont été entreprises.

Gestion du réseau de stations

Le COBARIC a géré des incidents tels que le vandalisme de stations et a suivi la fermeture d'une station du MELCCFP, tout en préparant l'intégration d'une nouvelle station du ministère au réseau.

Soutien des partenaires

Les données d'utilisation du système ont été partagées avec le RIISQ à des fins d'étude, le guide d'utilisation a été diffusé auprès des gestionnaires, et un problème technique a été adressé avec la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce.



Gouvernance et planification

Une rencontre annuelle avec les gestionnaires du SSRC a eu lieu en décembre 2024, et le comité pilotes a été consulté concernant l'intégration d'une nouvelle station. La clarification des services offerts aux municipalités a également été effectuée.

Soyez alerté avant d'être inondé

Station	Seuil	Tendance	Niveau (m)
Lac-Mégantic	■	→	394.31 m
Saint-Martin	■	→	44.56 m ▲
Saint-Côme-Linière	■	→	47.53 m ▲
Barrage Sartigan	■	→	168.31 m
Saint-Georges	■	→	161.66 m
Saint-Georges - Rivière Famine	■	→	28.06 m ▲
Notre-Dame-des-Pins	■	→	106.60 m





2 études en cours avec le Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ)



MIEUX COMPRENDRE LES IMPACTS DES INONDATIONS SUR LES FEMMES

Le COBARIC est partenaire de ce projet chapeauté par la chercheuse Lily Lessard de l'UQAR et la co-chercheuse Johanne Saint-Charles de l'UQAM. En somme, le projet étudie le rétablissement psychosocial et la résilience après des inondations en contexte de changements climatiques, mais en prenant en compte le genre des individus, soit les femmes. L'objectif est de mieux comprendre leur réalité pour identifier des solutions qui les aideront dans leur rétablissement.

cette année

Le COBARIC a participé aux rencontres du comité de suivi du projet afin de suivre l'avancement du projet sur les effets de la prise en compte du genre et de l'expression du vécu sur le rétablissement psychosocial et la résilience après des inondations en contexte de changements climatiques. Des entrevues ont été réalisées avec des femmes de la région. L'analyse des résultats est en cours.

*Photo : Vue sur la rivière Chaudière et sa plaine inondable après la débâcle .du 17 mars 2025.
Crédit : Jean-Marie Fecteau, photographe.*

MANDATS RÉALISÉS

Caractérisation de lots à Beauceville

La ville de Beauceville a mandaté le COBARIC pour l'analyse de 48 lots situés sur son territoire. Les lots en question – terrains vacants à la suite des inondations

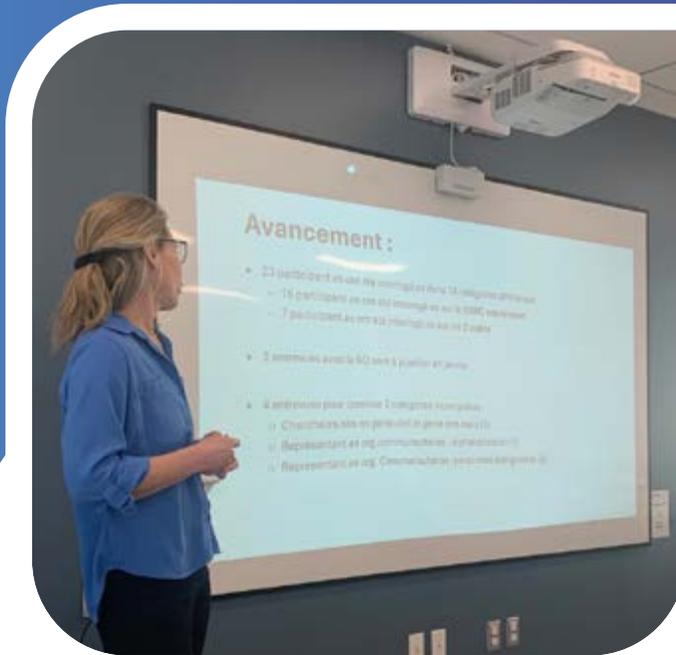
de 2019 – ont donc fait l'objet d'une évaluation de leur caractère écologique et de leur potentiel. Remis en novembre, le rapport de caractérisation contenait les résultats des analyses ainsi que des recommandations d'aménagements favorisant la

mise en valeur de chacun des lots.

Marquage de crue

Une entente du Regroupement des organismes de bassins versants (ROBVQ) avec le Ministère de la Sécurité publique

Photo : Mélanie Martineau, agente de recherche au Département des sciences de la santé de l'UQAR présente l'avancement de l'étude «Comprendre les inondations pour mieux leur faire face» aux gestionnaires du Système de surveillance de la rivière Chaudière, le 4 décembre 2024.



ÉVALUER L'EFFICACITÉ DES OUTILS DÉVELOPPÉS EN LIEN AVEC LES INONDATIONS

Le COBARIC participe au projet Comprendre les inondations pour mieux leur faire face : évaluation du Système de surveillance de la rivière Chaudière et d'un document de vulgarisation sur les inondations, des chercheuses Johannes Saint-Charles à l'Université du Québec à Montréal et Lily Lessard à l'Université du Québec à Rimouski. Il s'agit d'évaluer les retombées, la portée et l'efficacité des outils de transfert et de mobilisation des connaissances en lien avec les inondations, et ce, sur les citoyens du territoire qui sont touchés de plus ou moins loin par ce phénomène.

cette année

Recrutement et collecte de données : Un recrutement réussi de volontaires a permis de réaliser des entrevues individuelles pour évaluer l'utilité des outils existants. Des tests utilisateurs ont également été planifiés et potentiellement réalisés pour évaluer la compréhension du site web.

Analyse des données : Une rencontre de travail a eu lieu avec l'équipe de chercheurs pour suivre l'avancement de l'analyse des données recueillies auprès des utilisateurs.

permet de missionner les OBV à la suite d'inondations.

Après les inondations de la rivière Chaudière le 17 mars 2025, le COBARIC a donc été sollicité pour marquer les niveaux de crue à Beauceville.

Requalification du centre-ville de Sainte-Marie

La Ville de Sainte-Marie fait appel au COBARIC pour son projet de requalification du centre-ville dans le cadre d'une convention signée avec le MAMH 2024-

2028. Le COBARIC effectuera la coordination du projet en plus de compléter les livrables attendus dans le cadre de cette convention pour le mandataire.

problématique prioritaire

Introduction et propagation d'espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes peuvent être dangereuses pour la santé humaine, et détériorer l'habitat de plusieurs espèces végétales et animales indigènes. Plusieurs plantes exotiques envahissantes se sont installées dans le bassin versant de la rivière Chaudière, comme le myriophylle à épis, le nerprun bourdaine, la renouée du Japon ou encore la berce du Caucase. Ces espèces, lorsqu'elles se propagent en bordure de cours d'eau, menacent la stabilité des berges et augmentent entre autres les risques d'érosion et de sédimentation.

Projets associés à la problématique

- Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches, phase 2
- Lutte contre la renouée du Japon dans le parc nature du Domaine Taschereau
- Projet de lutte au myriophylle à épis dans le lac Mégantic
- Détection d'espèces aquatiques exotiques envahissantes



OFFENSIVE RÉGIONALE DE LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

PHASE 2

L'année 2024-2025 marquait la 8e année de lutte contre la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches, et la dernière année de la phase 2. Le COBARIC a donc poursuivi la lutte sur son territoire en plus de prêter main-forte aux autres OBV lors de leurs interventions sur le terrain. L'objectif reste toujours de contrôler les sites infestés et de réduire l'ampleur de la présence de cette espèce exotique envahissante dangereuse pour la santé publique.



*budget 2024



*depuis 2018



Contrôle de la berce dans la Zone Chaudière

En 2024-2025, le COBARIC a arraché un peu plus de 1700 plants sur son territoire, en plus de faire le suivi des sites déjà connus et de tout nouveau site porté à son attention grâce aux signalements faits par le grand public.

Contribution sur le plan régional

Dans le cadre du projet régional, le COBARIC a :

- appuyé les OBV de la région dans leurs interventions terrain
- assuré la mise à jour de la base de données permettant de faire le suivi
- coordonné les communications (communiqués, entrevues avec les médias, campagne de communication sur Facebook)

Suite de l'offensive

Dès l'automne, les 9 OBV ont développé une stratégie de financement afin de poursuivre la lutte lors de la saison 2025. Cette stratégie a été mise en oeuvre au cours de l'hiver, notamment auprès de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA).





LUTTE CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON DANS LE DOMAINE TASCHEREAU – PARC NATURE



Pour protéger la biodiversité unique du Domaine Taschereau – Parc nature à Sainte-Marie, un projet-pilote de compétition végétale a été réalisé en 2020 et 2021. L'objectif était d'arracher la renouée du Japon présente dans le parc, et de planter certaines espèces indigènes qui viendraient remplacer la renouée du Japon. Des aménagements végétaux ont également été réalisés afin de stabiliser les berges où la renouée avait été arrachée.

cette année

En 2024-2025, le projet en est à sa 3^e et dernière année de suivi. L'équipe a donc vérifié la présence de renouée du Japon et l'état de la reprise végétale des autres espèces plantées en vue de rédiger le rapport final de ce projet.

Photo : Renouée du Japon en fleur.

MANDATS RÉALISÉS

Détection d'espèces aquatiques exotiques envahissantes

Le COBARIC a signé deux mandats lui permettant de réaliser la détection et l'inventaire de plantes aquatiques exotiques envahissantes dans une sélection de lacs de la ZGIE Chaudière. Au total, 9 plans d'eau ont fait l'objet d'une sortie de détection, dont 7 situés en Chaudière-Appalaches (pour le MELCCFP) et 2 en Estrie (pour le CRE Estrie).

- Lac Fortin
- Lac du Club de conservation de la du Loup
- Lac à France
- Lac Douville (lac des Îles à Saint-Georges)
- Lac Wilson
- Lac Beurivage
- Marais Taschereau
- Lac de l'Original
- Lac du Rat musqué

Projet de lutte au myriophylle à épis dans le lac Mégantic

Mandat de coordination pour l'Association pour la protection du lac Mégantic et son bassin versant. En 2024-2025, ce projet a pris fin avec la remise du rapport final

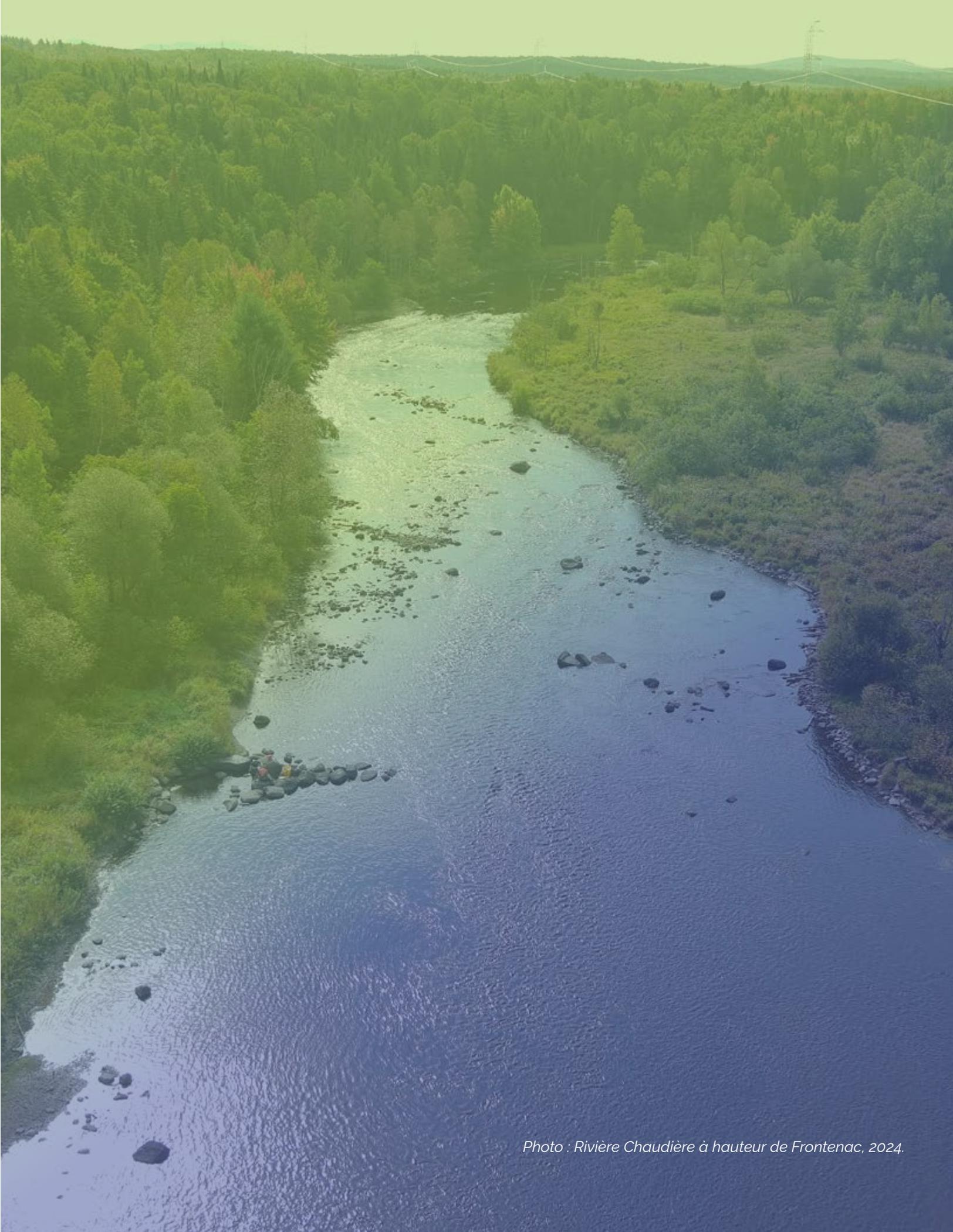


Photo : Rivière Chaudière à hauteur de Frontenac, 2024.

problématique prioritaire

Contamination des eaux par les pesticides

La présence de pesticides semble s'être généralisée dans les rivières Bras d'Henri, Beauvillage et Chaudière. Cela peut représenter des risques pour :

- l'approvisionnement en eau potable de qualité,
- l'accès à l'eau douce,
- la santé des écosystèmes aquatiques.

Les connaissances sur la présence de pesticides dans les eaux de surface, ainsi que sur l'impact des pesticides sur la faune aquatique sont encore disparates sur le territoire.

Projet associé à la problématique

- Échantillonnage de pesticides

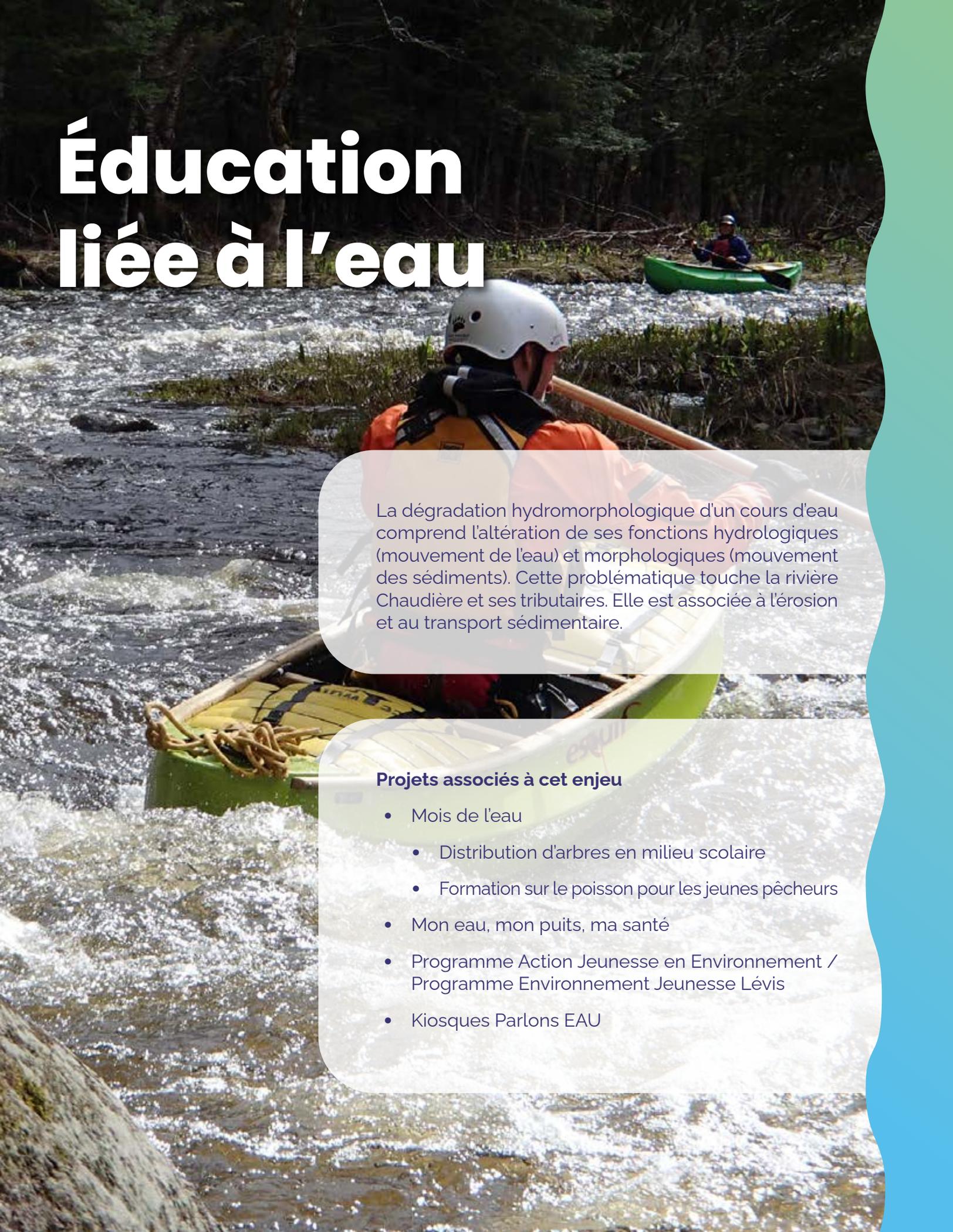
ÉCHANTILLONNAGE DE PESTICIDES

Le COBARIC a réalisé un suivi de la présence de pesticides dans l'eau de trois rivières de la Zone Chaudière.

La campagne d'échantillonnage de pesticides dans les trois stations identifiées (Bras d'Henri, îles Brûlées, Beaurivage) a été réalisée de façon hebdomadaire de mai à août.



Éducation liée à l'eau



La dégradation hydromorphologique d'un cours d'eau comprend l'altération de ses fonctions hydrologiques (mouvement de l'eau) et morphologiques (mouvement des sédiments). Cette problématique touche la rivière Chaudière et ses tributaires. Elle est associée à l'érosion et au transport sédimentaire.

Projets associés à cet enjeu

- Mois de l'eau
 - Distribution d'arbres en milieu scolaire
 - Formation sur le poisson pour les jeunes pêcheurs
- Mon eau, mon puits, ma santé
- Programme Action Jeunesse en Environnement / Programme Environnement Jeunesse Lévis
- Kiosques Parlons EAU



MOIS DE L'EAU 2024

Se déroulant entre la mi-mai et la mi-juillet, le Mois de l'eau vise à organiser et promouvoir diverses activités de sensibilisation sur le thème de l'eau et de sa protection.

Des arbres pour expliquer une eau de qualité

La distribution annuelle d'arbre en milieu scolaire vise à sensibiliser les jeunes aux multiples bienfaits des arbres sur l'environnement et la santé et à favoriser le verdissement.

En 2024, trois écoles ont participé au projet (Sainte-Marie, Saint-Frédéric et Tring-Jonction), permettant de distribuer plus de 600 arbres grâce à la collaboration de nouveaux partenaires clés. De fait, l'Association des propriétaires de boisés de Beauce s'est portée volontaire pour effectuer une présentation sur l'arbre avant chaque distribution, et l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière a, pour sa part, contribué avec un don de 300 \$.

Formation sur le poisson pour les jeunes pêcheurs

Chaque année, le COBARIC appuie les municipalités organisant des activités de Fête de la pêche en formant les nouveaux pêcheurs sur le poisson, l'environnement, la réglementation ainsi que les règles de sécurité de base. Ils repartent ainsi avec un permis de pêche valide jusqu'à leurs 18 ans et une meilleure compréhension de leur rôle pour protéger l'environnement et pratiquer cette activité pour plusieurs années encore.

En 2024, le COBARIC était présent à Saint-Agapit et à Saint-Joseph-de-Beauce, offrant



une formation à plus de 100 nouveaux pêcheurs. Au total, plus de 200 personnes ont été rencontrées pour parler autant du poisson que de la qualité de l'eau. Plusieurs chanceux ont même réussi à attraper quelques prises!

Démonstration de lavage d'embarcation avec Ozero Solutions

Organisée en collaboration avec Ozero Solutions, aux lacs Sartigan et Jolicoeur, l'activité consistait principalement à montrer comment bien nettoyer son embarcation avant et après toute mise à l'eau. L'entreprise avait emmené une station de lavage mobile sur place.

Campagne numérique

Au-delà de ses activités en personne, le COBARIC a déployé une campagne d'information sur les réseaux sociaux TikTok et Facebook mettant en avant les liens historiques que nous avons avec la rivière Chaudière et ses affluents. Au total, près de 5 000 personnes ont été rejointes avec ces publications.



AIDER LES PROPRIÉTAIRES DE Puits À CONNAÎTRE LA QUALITÉ DE LEUR EAU



Ce projet vise à encourager les propriétaires de puits privés à faire analyser la qualité de leur eau potable et à les soutenir dans la mise en place de mesures correctives en cas de contamination.

cette année

Déploiement réussi de campagnes d'échantillonnage : campagnes d'analyse de l'eau de puits privés au printemps dans trois municipalités (Saint-Sylvestre, Courcelles-Saint-Évariste et Tring-Jonction) et à l'automne dans la municipalité d'Audet, avec un soutien logistique et technique assuré par le COBARIC.

Accompagnement des citoyens et des municipalités : Le COBARIC a offert un soutien constant aux propriétaires de puits privés ayant des problèmes de contamination et a collaboré étroitement avec les municipalités participantes et la Direction de la santé publique pour les cas plus préoccupants. Un appui spécifique a été apporté à la municipalité d'Audet suite à la détection de contamination, en facilitant l'intervention de l'UQAR.

Expansion du projet et réseautage : Le COBARIC a activement recherché de nouvelles municipalités pour étendre la portée du projet et a favorisé la participation d'une municipalité de l'Estrie en la dirigeant vers le COGESAF. L'organisme a également participé à une formation de l'UQAR pour renforcer son rôle de soutien post-contamination auprès des citoyens.

Parlons EAU, des kiosques pour aller à la rencontre des citoyens!

Ce projet consiste à tenir des kiosques interactifs lors d'événements publics afin de sensibiliser la population aux enjeux de l'eau et aux actions du COBARIC.

- 18 au 21 juillet 2024 : Expo agricole de Saint-Isidore
- 24 juillet 2024 : Festival western de Sain-Victor

587 personnes sensibilisées au total.

L'environnement expliqué aux jeunes



PROGRAMME ACTION JEUNESSE EN ENVIRONNEMENT & PROGRAMME ENVIRONNEMENT JEUNESSE LÉVIS

Chaque année, le COBARIC participe au programme Partenariat Action-Jeunesse en Environnement (PAJE), qui permet de lier des problématiques environnementales concrètes aux apprentissages des jeunes. Ils sont alors impliqués dans un processus de résolution de problèmes identifiés par la communauté et les acteurs environnementaux. De plus, en février 2024 a débuté le projet Programme Environnement Jeunesse Lévis (février 2024 à juillet 2026), qui poursuit sensiblement les mêmes objectifs et qui reçoit le soutien financier de la Ville de Lévis grâce au Fonds Vert. Concrètement, le COBARIC se déplace en classe pour présenter la thématique aux élèves et, selon le cas, leur mission lors de la sortie extérieure.

cette année

Sensibilisation à la faune : Présentations et activités pratiques sur la faune ailée (installation de 8 nichoirs à Lévis) et les amphibiens et reptiles (inventaire terrain à Lévis) ont été réalisées auprès d'élèves de différentes écoles.

Projet d'aquaculture : Un projet d'élevage de truites en captivité a culminé avec la relâche des poissons par les élèves de l'école secondaire l'Aubier, offrant une expérience concrète de l'écosystème du ruisseau Terrebonne, situé tout près de l'établissement.

Expansion du programme et développement d'une nouvelle activité : De nouvelles écoles ont manifesté leur intérêt pour participer au projet l'année suivante (Saint-Agapit), et des préparatifs ont été entamés pour des activités en 2025. Le COBARIC a également élaboré une nouvelle activité d'apprentissage sur les inondations pour les élèves de secondaire 4 et 5, en lien avec le programme scolaire québécois.



COBARIC
OBV DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Rapport annuel 2024-2025 • Comité de bassin de la rivière Chaudière
Scott (QC) G0S 3G0 • 418-389-0476 • cobaric@cobaric.qc.ca